

Extrait du règlement des Foulées Printanières 2017

La 4ème édition « des Foulées Printanières « Courir pour un enfant » organisée par l'ASPTT La Rochelle – club affilié à la FFA - en partenariat avec l'Association rochelaise des Enfants de DUC SON (un orphelinat de 180 enfants au Vietnam) se déroulera le dimanche 16 avril 2017.

Départ et arrivée des épreuves

Complexe sportif de l'ASPTT La Rochelle situé à La Pinelière 17137 l'Houmeau.

5 km populaire : Départ 9h15 - Epreuves ouvertes à toutes les personnes nées avant le 1^{er} janvier 2003 (minimes), licenciées ou non.

10 Km à Label Régional FFA (qualificatif pour les championnats de France) : Départ à 9H30 - Epreuves ouvertes à toutes les personnes nées avant le 1er janvier 2001 (cadets), licenciées ou non.

Courses enfants : Départ 10h45. Enfants nés de 2004 à 2010 (7 à 13 ans).

Conditions d'engagement :

- Les coureurs licenciés à la FFA, à la FF Triathlon, à la FFCO, à la FFPM devront fournir la photocopie de leur licence en cours de validité.
- Les autres coureurs devront fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition daté de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Inscriptions et retrait des dossards :

- Inscriptions à adresser par courrier à la section Athlétisme de l'ASPTT La Rochelle complexe sportif de la Pinelière - 17137 L'Houmeau jusqu'au mardi 11 avril ou faites sur place le samedi 15/04 de 11h à 19h et le jour de la course de 7h à 9h (sous réserve de dossards disponibles).
- Possibilité de s'inscrire en ligne via le site de « www.chronosport.com »
- Le montant de l'engagement pour le 10km est fixé à 10€, et à 7€ pour le 5km (majoré de 2€ le dimanche), 1 € pour la course enfant.
- 1 € sera reversé à l'Association Les Enfants de Duc Son (1 € = 1 repas pour un enfant).
- Le retrait des dossards, sur présentation obligatoire de la carte d'identité, se fera le samedi après-midi de 11h à 19h et le dimanche matin de 7h à 9h.

Récompenses (pas de cumul de prix) :

- 1 lot à chaque arrivant.
- Récompense aux 3 premiers hommes et 3 premières féminines au scratch ainsi qu'au premier de chaque catégorie, pas de cumul entre classement scratch et le classement par catégorie.
- 1ère équipe FFA et corpo sur 4 coureurs classés.
- Challenge du nombre.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement complet mis sur le site <http://la-rochelle-athletisme.asptt.com> et d'en accepter les clauses et les contraintes sous peine de disqualification.

